

Certifié conforme.



3.14 HÔTEL

Société Anonyme au capital de 543.750 euros
Siège social : 5 rue François Einesy - 06400 CANNES
696 720 176 R.C.S. CANNES

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 31 OCTOBRE 2024

L'an deux mille VINGT-QUATRE, le JEUDI 31 OCTOBRE à 8 HEURES 30, le Conseil d'Administration de la société s'est réuni au siège social de la société, sur convocation régulière de la Présidente.

.../...

La Présidente constate que les Administrateurs présents réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le Conseil peut valablement délibérer.

.../...

I. TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, comme l'y autorise tant la loi que le second alinéa de l'Article 4 des statuts, décide de transférer le siège social :

du : 5 rue François Einesy - 06400 CANNES

au : 10 rue Henry Ruhl - 06400 CANNES

et ce, à compter du 1^{er} novembre 2024 et sous réserve de ratification par la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

II. MODIFICATION DE L'ARTICLE 4 INTITULE « SIEGE SOCIAL » DES STATUTS

En conséquence de la décision prise ci-dessus, le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et comme l'y autorise tant la loi que le troisième alinéa de l'Article 4 des statuts, décide de modifier l'Article 4 des statuts intitulé « Siège social » comme suit :

« ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

Le siège social est à : 10 rue Henry Ruhl - 06400 CANNES

[Le reste de l'article est inchangé] »

III. POUVOIRS A DONNER EN VUE DE L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES LEGALES

Le Conseil donne tous pouvoirs au porteur de copies ou extraits certifiés conformes du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toute formalité de publicité requise par la Loi et afférente aux décisions ci-dessus adoptées.

.../...